



le Cochonnet Aquatintien

club de pétanque
03 26 84 70 42

20 avenue du 29 août 1944
51430 TINQUEUX

www.lecochonnet.fr
contact@lecochonnet.fr

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU JOUEUR PRATIQUANT LA PETANQUE COMME ACTIVITE DE LOISIR

PREAMBULE :

Décider de jouer à la pétanque, c'est vouloir passer un moment convivial avec les autres et participer à un jeu où se mêlent le plaisir et la bonne humeur. Cette charte a pour objet de présenter les valeurs communes visant à éviter les incidents ou tensions entre joueurs et à préserver une saine ambiance au sein du club.

REGLE 1 : ADOPTER UNE ATTITUDE POSITIVE

Respect

- Considérer ses adversaires ou ses partenaires avec égard.
- Rester courtois.
- Faire preuve de retenue dans ses propos.

Patience

- Faire preuve de sérénité, que l'on mène au score ou que l'on soit mené.
- Patienter calmement entre les parties.

Humilité

- Faire preuve d'humilité dans la victoire comme dans la défaite.
- Garder une juste modestie en toute circonstance.

Tolérance

- Accepter les opinions divergentes ou convergentes de chacun.
- Accepter les décisions prises.
- Reconnaître que l'on ne puisse pas être toujours au maximum de sa forme.

Amabilité

- Faire preuve d'un tempérament coopératif, bienveillant, conciliant avec les adversaires ou les partenaires.
- Dire bonjour, au revoir, s'il vous plaît et merci.

Intégration

- Mettre tout en œuvre pour que les nouveaux arrivants se sentent bien, jouer avec eux, parler avec eux et les écouter.

REGLE 2 : BANNIR TOUT COMPORTEMENT INCONVENANT OU ANTI-SPORTIF

Entrave au jeu :

- Gêner le joueur en action par des gestes, des positions, des déplacements ou des paroles.

- Se positionner dans le jeu ou s'immiscer dans la partie lorsqu'on est spectateur.
- En tant qu'adversaire ou spectateur, déranger le joueur qui s'apprête à jouer, en se positionnant entre le but et le cercle de lancement.

Attitude :

- Se montrer grincheux ou irritable.
- Faire preuve de nervosité ou d'agressivité.
- Témoigner son agacement envers des partenaires malhabiles ou en manque de chance
- Imposer ses idées ou sa façon de faire aux autres.
- Afficher une attitude hautaine, dédaigneuse ou méprisante

Langage :

- Parler bruyamment pour troubler la concentration du joueur.
- Injurer, narguer ou provoquer l'adversaire dans le but de le faire sortir de ses gonds.
- Se féliciter à voix haute de la maladresse d'un adversaire ou d'un partenaire.
- Interpeller un partenaire à distance pour le conseiller sur la manière de jouer.
- Tenir un langage grossier, injurieux ou menaçant.

Acte délictueux :

- Truquer délibérément le tirage des équipes ou tricher lors d'une partie.
- Refuser de serrer la main d'un adversaire à la fin d'une partie

REGLE 3 : TIRAGE DES EQUIPES ET ORGANISATION DES PARTIES :

1. Tirage des équipes :

- La formation des équipes est toujours conduite pour que le hasard soit de règle. Aucune remise en question par quiconque n'est tolérée. En cas d'accord unanime des joueurs concernés, une permutation visant à équilibrer les équipes reste possible. Les participants refusant de se conformer à la mise en place des équipes sont exclus du jeu pour le reste de l'après-midi.

2. Organisation des parties

- En fonction du nombre de joueurs, les équipes sont organisées en triplettes (complètes ou "boiteuses"), en doublettes ou en tête à tête, selon le vœux exprimé par la majorité.

REGLE 4 : RESPECT DES REGLES DU JEU

Comme tout jeu, la pétanque a son règlement, à savoir le règlement officiel de la Fédération Française de Pétanque & Jeu Provençal qui s'impose à tous, notamment en cas de litige sur une partie. Ce règlement a pour but d'éviter toute interprétation ou "arrangement" dont on connaît le début mais jamais la fin.

REGLE 5 : ACCEPTATION DE LA CHARTE :

La participation des membres pratiquant la pétanque comme activité de loisir implique l'acceptation de la présente charte.